

FRANCE



Entre mai et juillet 2014,
1,8 TONNE
d'ivoire a été vendue
en salle d'enchères pour
un montant de
1 227 455€.

76% DES FRANÇAIS
se déclarent favorables
à une interdiction pleine
et entière du commerce
de l'ivoire en France.

Le 25 mai 2016, la
douane saisit plus de
212 KG D'IVOIRE
dans une entreprise
de négoce de la région
parisienne.

Les 18 et 22 septembre
2015, à l'aéroport de
Roissy, les autorités
douanières saisissent
**119 SCORPIONS
VIVANTS.**

Le 5 février 2015
**18 688
HIPPOCAMPES**
déshydratés sont saisis
à Roissy.

Le 6 février 2014, l'état français détruit plus de
3 tonnes d'ivoire illégal au pied de la Tour Eiffel

La France est à la fois un pays de transit et un pays de consommation des animaux sauvages, vivants, morts ou de leurs parties.

Le Cameroun, la République du Congo, la Côte d'ivoire... voient leurs populations d'éléphants chuter, victimes de la perte de leur habitat ou du braconnage.

IFAW travaille auprès des autorités françaises pour obtenir une interdiction totale du commerce de l'ivoire et auprès des plateformes de commerce en ligne pour que celles-ci éradiquent les produits dérivés d'animaux sauvages menacés mis en vente.

En Afrique francophone, IFAW renforce les capacités opérationnelles et techniques des écogardes et des agents de lutte contre le trafic d'espèces sauvages, et déplace, en dernier recours, les animaux entrés en conflit avec les communautés humaines.

IFAW participe aussi à des festivals, intervient au sein des institutions académiques, diffuse ses supports pédagogiques dans les écoles, participe au collectif Animal Politique pour faire prendre conscience que l'animal, en tant qu'individu, a une valeur intrinsèque et qu'il doit être respecté.



En Côte d'Ivoire, quatre éléphants de forêt ont été endormis puis transportés de la ville de Daloa au Parc national d'Azagny, au sud du pays.

DÉPLACER DES ÉLÉPHANTS ENTRÉS EN CONFLIT AVEC LES POPULATIONS

En 2013, IFAW a déplacé quatre éléphants entrés en conflit avec les populations de la périphérie de la ville de Daloa en Côte d'Ivoire et les a relâchés dans le parc national d'Azagny. Cette opération reste sans précédent pour des éléphants de forêt.

INTERDIRE LE COMMERCE DE L'IVOIRE

Le rapport *Lot du jour : adjudgé, vendu !* a révélé qu'1,8 tonne d'ivoire avait été écoulee en salles d'enchères en 2 mois seulement en 2015. L'existence d'un marché légal de l'ivoire permettant de blanchir l'ivoire illégal, IFAW a œuvré pour obtenir une interdiction de commerce de l'ivoire brut cette même année. Cependant, IFAW poursuit son combat pour la mise en place d'une interdiction totale du commerce de l'ivoire.

ÉRADIQUER LES ANIMAUX SAUVAGES DU COMMERCE EN LIGNE

Le rapport *Recherché, mort ou vif : le commerce en ligne d'animaux sauvages dévoilé* avait révélé l'ampleur stupéfiante du commerce en ligne des espèces dites 'CITES'. IFAW travaille avec les plateformes de commerce en ligne pour qu'elles interdisent le commerce d'animaux sauvages menacés ou de leurs parties.



L'ivoire continue de s'écouler dans les maisons de ventes aux enchères à la faveur d'une législation favorable.

IFAW va à la rencontre des jeunes à l'invitation de leurs éducateurs qui ont auparavant travaillé sur les supports du programme Action pour les animaux.



INFORMATION ET SENSIBILISATION

IFAW diffuse son programme pédagogique auprès de 12 000 écoles et collèges et va à la rencontre des étudiants des grandes écoles telles que Sciences-Po et des universitaires. IFAW participe aussi à des festivals tels que celui de Montier en Der, aux Journées de l'économie de Lyon, aux Journées « trafic ! » du Museum d'histoire naturelle de Marseille.



IFAW participe au Festival mondial des théâtres de marionnettes de Charleville Mézières depuis 4 ans avec le spectacle d'ombres chinoises *Histoire d'ivoire, la vie des derniers éléphants d'Afrique.*

LUTTER CONTRE LE TRAFIC D'ANIMAUX SAUVAGES EN AFRIQUE

IFAW a formé 50 écogardes dans le parc national de Boubandjida au Cameroun. Dans le pays voisin, la République du Congo, IFAW a organisé un atelier réunissant tous les acteurs de la lutte contre le trafic d'ivoire. L'opération WENDI menée avec INTERPOL a permis l'arrestation de trafiquants.